

# Edito

Professions libérales et milieux indépendants,

Deux entités que l'on pourrait croire comme étant deux appellations pour évoquer la même catégorie socio professionnelle.

Eh bien non, les professions libérales sont une entité sociale, et les milieux indépendants sont une entité religieuse.

Par un fait de circonstance, le dossier de ce numéro d'Espéral est un peu en décalage avec le témoignage ; le premier est d'ordre religieux et le second d'ordre professionnel. Et pourtant si on y regarde de près on pourrait presque dire qu'ils sont complémentaires, ou qu'ils ont une orientation commune.

L'un nous dit avoir choisi ce métier de kyné pour être indépendant, tiens le mot nous fait basculer dans le religieux, et dans ce même document la question est posée : pourquoi le mot indépendant car personne n'est indépendant.

L'un nous parle de respect, écoute, compréhension, l'autre nous rappelle notre devoir de chrétien dans la société qui est la nôtre.

Bref, ces deux documents nous plongent et nous rappellent à nous mouvements d'action catholique et lieux d'Eglise toute la démarche qui est la nôtre : Voir, Juger, Agir.

En ce temps de Pâques où nous proclamons : Alléluia le Christ est ressuscité, c'est peut être l'occasion de nous reposer la question : à travers ce que je fais, ce que je vis, est ce que je peux dire que le Christ est ressuscité ?

Et la dernière phrase du dossier, qui nous pose la question de nos relations entre nos divers mouvements, est peut être à réfléchir.

Dans la joie de Pâques.

J.D.